

Autriche : Laboratoire de l'extrême droite

ISA propose à ses lecteurs un dossier spécial sur l'Autriche qui fait le point sur la politique du nouveau gouvernement de coalition droite - extrême droite, et les réactions syndicales.

Comme le montre la lecture attentive des projets programmés - ou déjà réalisés - par ce nouveau gouvernement, ils ressemblent de près ou de loin au type de mesures d'inspiration néo-libérale qui sont adoptées dans la plupart des pays européens et occidentaux : allongement de la durée des cotisations avant de pouvoir partir à la retraite, suppression d'emplois dans la fonction publique... Dans sa radicalité, le paquet de mesures du nouveau gouvernement peut ressembler à celui du gouvernement Thatcher en Grande-Bretagne dans les années 80. Ainsi ce n'est pas un pur hasard si la Dame de Fer s'est vivement solidarisée, début juin depuis Londres, avec le gouvernement autrichien « victime des pressions de l'Union européenne » tout en louant sa Politique comme économiquement raisonnable.

Néanmoins, il y a une différence. Elle consiste en la participation d'un parti à ce gouvernement qui se réfère au moins partiellement à une mémoire collective du nazisme et qui n'a jamais réellement renié ses liens historiques avec la période nazie. Ayant à la fois des racines historiques dans la bourgeoisie libérale autrichienne et dans le parti nazi, le FPÖ (Parti de la liberté) avait acquis l'habitude, ces dernières années, de véhiculer un discours qui pouvait apparaître comme une expression de la protestation sociale. 48 % des ouvriers autrichiens ont ainsi voté, aux dernières élections d'octobre 1999, pour ce parti.

En même temps, le FPO n'a jamais réellement poursuivi d'autre conception, en matière économique et sociale, qu'ultra-libérale et (faussement) moderniste. Une fois arrivé au gouvernement, le parti dirigé entre 1986 et mai

2000 par Jôrg Haider - qui s'est symboliquement retiré de la tête du parti, pour se garder ainsi en réserve et pour ne pas trop entamer son image de « Robin des Bois » - annonce ainsi la couleur de sa Realpolitik. Celle-ci est foncièrement antisociale et anti-populaire.

Mais en même temps, il serait faux de ne voir, pour cette raison, dans le FPÖ qu'un parti libéral comme (beaucoup) d'autres.

Le FPÖ a choisi une alliance tactique avec le principal parti de Droite. Dans ce cadre, la politique économique libérale mise en œuvre est à terme contradictoire avec son discours populiste et peut lui coûter des voix dans les secteurs ouvriers et populaires. C'est ce que semblent déjà indiquer les résultats des élections aux « chambres du travail ».

Il faut donc s'attendre à un grand écart permanent source de contradictions, voire de volte-face.

Mais pour l'instant, le parti de Haider voit d'autres avantages à cette alliance.

Faire passer quelques mesures lourdement symboliques comme par exemple le salaire maternel

Infiltrer durablement l'appareil d'état et notamment la Justice, la Police et l'Armée

Sommaire

Spécial Autriche

- P. 1 Editorial
- P. 2 Mesures anti-sociales
- P. 3 Réforme des retraites
- P. 4 Extrême droite et réforme des retraites
- P. 5 Réactions syndicales
- P. 6 Grève en Autriche
- P. 7 Elections aux chambres du travail
- P. 8 Journée d'action du ÔGB

Fin mai, Jörg Haider a publiquement revendiqué de sanctionner pénalement, et de démettre de leur mandat, les députés du parlement autrichien qui « salissent le pays à l'étranger » en critiquant publiquement, sur le sol d'autres pays le nouveau gouvernement. Même si Haider ne fait là que déterrer un article qui existe dans la loi autrichienne (oublié depuis longtemps et jamais appliqué), sa déclaration trahit très clairement une conception autoritaire de la politique.

Le nouveau chef de la fédération FPO de la région de Basse-Autriche, Ernst Windholz, a cru nécessaire de fêter son élection, début juin, en s'exclamant publiquement avec le slogan « Unsere Ehre heisst Treue » (Notre honneur s'appelle fidélité). Or, ceci était la devise d'engagement des membres SS sous le régime nazi. Le scandale qu'a provoqué cet événement, fut commenté par le secrétaire général du FPO, Ernst Stadler, à travers les mots suivants : « Les arguments du politiquement correct, de la massue du « danger fasciste » n'intéressent absolument pas la population » et « le politiquement correct constitue un diktat subtil, imposant aux gens ce qu'ils ont le droit de faire, de penser et de dire. Cela est devenu un vrai problème pour notre démocratie et notre liberté d'opinion ».

De ce point de vue, l'augmentation des crédits pour l'Armée, l'attirail de plus en plus musclé de la Police face à des manifestations de jeunes, ou les déclarations de Haider et du Ministre de la Justice sur les députés qui « salissent » le pays sont des indicateurs inquiétants de la voie que tente de se frayer le nouveau fascisme autrichien.

N'oublions pas non plus les tracasseries administratives de plus en plus nombreuses vis à vis des associations culturelles, les nominations possibles de magistrats 'dans la ligne', sans compter le traitement plus répressif des immigrés facilement assimilés à des délinquants potentiels.

A deux pas de l'Autriche, la situation italienne avec le poids de la ligue de Nord, du parti « Post-fasciste » du FINI et du démagogue Berlusconi doivent nous alerter aussi sur l'extension du danger.

Aux peuples d'Europe de se mobiliser pour éradiquer ce cancer avant que les métastases ne prolifèrent.

Les mesures antisociales du gouvernement autrichien depuis le 1^{er} juin

Pour l'année en cours, le gouvernement droite/extrême droite a programmé des mesures

d'économie à hauteur de 19 à 20 milliards de schilling (environ 9 milliards de francs). En même temps, les entreprises ainsi que les agriculteurs bénéficient de baisses des charges sociales et de « cadeaux » gouvernementaux à hauteur de 14 milliards de schilling (2 shilling environ 1 franc)¹. On peut ainsi parler d'un véritable programme de redistribution des richesses, au détriment des salariés et des couches populaires et au profit notamment des entreprises.

Pour les années 2001 à 2003, des coupes budgétaires - frappant notamment les dépenses sociales - à hauteur de 60 milliards de schillings par année sont d'ores et déjà prévues, grâce entre autres à la réforme des retraites. En même temps, d'autres dépenses vont augmenter. Ainsi l'armée verra son budget annuel croître de 6 milliards de schilling, la même chose étant valable pour l'agriculture. La création d'un salaire maternel, qui avait été promis par l'extrême droite pendant la campagne électorale de 1999 (qui l'avait alors chiffré à 5700 shilling par mois), et dont l'introduction est désormais prévue pour 2002 à 2003, devrait coûter entre 6 et 7 milliards de schilling par an. Les baisses des charges sociales pour les entreprises, programmées à partir de 2001, coûteront entre 5 et 8 milliards par an sous forme de diminution des recettes du système (public) de protection sociale.

A partir du 1^{er} juin, de nombreuses charges pesant sur les citoyens, et notamment sur les couches populaires (plus fortement touchées proportionnellement à leurs revenus), ont été augmentées. Ainsi les taxes à payer lors de l'obtention d'un nouveau passeport et de la carte nationale d'identité ont été doublées d'un seul coup (passant respectivement de 200 à 400 francs et de 150 à 350 francs). Le permis de conduire coûtera 350 au lieu de 300 francs. L'électricité coûtera plus cher ainsi que l'essence, la taxe sur les automobiles augmente de 51 %, et les transports publics augmentent également leurs tarifs.

Jusqu'à la fin de la législature, en 2003, le gouvernement a officiellement programmé de supprimer 9000 emplois dans la fonction publique (par non-substitution des départs) et d'externaliser 30000 autres emplois hors du secteur public, ainsi que d'introduire l'annualisation du temps de travail dans la fonction publique. Le ministre des finances, Karl-Heinz Grassler, membre du FPÖ (d'extrême droite), a déjà publiquement déclaré qu'il préférerait tabler sur 13000 suppressions d'emplois dans la fonction publique.

¹ Autriche pop=8 124 000, PIB=28060 \$/hab
France pop=58 816 000, PIB=26380 \$/hab

La réduction la plus drastique frappe les Zivildienner, qui sont les jeunes appelés au service national qui effectuent un service civil au lieu du service militaire dans l'armée. Ces Zivis (Zivildienner), qui servent surtout comme main-d'œuvre peu chère (et relativement nombreuse) dans les hôpitaux, hospices et centres sociaux, voient leur rémunération passer de 7008 à 3648 schillings mensuels (d'environ 3300 francs à 1700 francs par mois). Ce n'est certainement pas un hasard si cette mesure frappe particulièrement ces objecteurs de conscience, soupçonnés par l'extrême droite de n'être rien d'autre que des traîtres en puissance.

Face à cette aggravation drastique de leur situation, les Zivis ont réagi par des manifestations de rue, comme le 13 mai avec environ 600 participants dans le centre de Vienne. Ils ont surtout formé une organisation, la « Plateforme des Zivis », qui a organisé un premier Congrès national des Zivis fin mai à Salzbourg, dont sont issus des porte-parole élus des Zivildienner. Par contre, une grève des Zivildienner, qui fut un moment programmée à la mi-mai, n'a pas eu lieu. Elle aurait été susceptible de poursuites selon le Code pénal militaire : appelés au service national, les Zivis ont le droit de manifester, mais ne disposent pas du droit de grève.

Des organismes sociaux qui emploient un nombre considérable de Zivis, tel que la Croix Rouge, Amnesty International et les anciens camps de concentration nazis (devenus musées), ont également publiquement protesté contre les coupes concernant les Zivildienner. Une pétition de soutien aux Zivildienner a reçu les signatures de 16000 personnes d'horizons divers.

Toute une catégorie professionnelle a par ailleurs été légalement supprimée par le nouveau gouvernement. La nouvelle loi sur les loyers, qui réforme le système de la location des logements (en faisant notamment des contrats de bail à durée déterminée la règle, en facilitant fortement la conclusion de tels contrats), votée par les députés début juin, supprime ainsi le statut de concierge. Jusqu'ici, les lois prévoyaient l'obligation, pour le propriétaire de bâtiments d'habitat collectif, d'employer une concierge. A partir du vote de la loi, aucune personne ne pourra plus être embauchée sous ce statut, alors que les anciens embauchés gardent les garanties sociales et de salaire attachés à ce statut. Début juin, le syndicat des services apportait une pétition protestant contre la suppression de cette profession au ministère, et portant déjà 4000 signatures, au ministère de l'économie. Les syndicalistes furent accueillis, par le

collaborateur du ministre présent sur les lieux, par les paroles (texto) : "Allez chier."...

La réforme des retraites

Une des « réformes » essentielles que le gouvernement d'alliance droite - extrême droite s'attèle à mettre en oeuvre est la réforme des retraites. L'objectif premier consiste à « réformer » la retraite anticipée. La réforme, décidée en Conseil des ministres le 30 mai dernier et censée être mise en oeuvre à partir du mois d'octobre 2000, a d'ores et déjà appelé une réaction forte du syndicat des cheminots. Ce dernier menace le gouvernement de déclencher une grève, qui serait la première grève d'envergure en Autriche depuis... 1950. En même temps, les autres fédérations de la centrale des syndicats autrichiens - du OGB - continuent à miser sur le « partenariat social » traditionnel, auquel l'Autriche s'est habitué depuis des décennies, et de privilégier les négociations avec le gouvernement dans l'espoir d'une ultime possibilité d'aménagement de la « réforme ».

La loi autrichienne prévoyait jusqu'ici la possibilité de partir en retraite anticipée à partir de l'âge de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes (l'âge de la retraite « normal » est fixé à 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes) tout en gardant une retraite à taux plein, minorée de 2 % jusqu'à l'âge de 65 ans.

Des analystes ont montré qu'actuellement, au moins 50 % des bénéficiaires de cette mesure - qui saisissent effectivement cette possibilité donnée - sont des personnes qui se retrouvent au chômage et dans l'impossibilité de retrouver un emploi en raison de leur âge et / ou de leur état de santé. L'enjeu pour eux est donc de pouvoir bénéficier d'une rémunération plus décente, au lieu de vivre des allocations de chômage ou de l'aide sociale. A côté de cette retraite anticipée en principe ouverte à tous les salariés et fonctionnaires, la loi prévoyait une retraite anticipée pour raisons de santé. Cette dernière ouvrait la possibilité de partir à la retraite à partir de 55 ans (pour les femmes) ou 57 ans (pour les hommes) pour des raisons médicales, dont il faut prouver l'existence. L'une des premières mesures du nouveau gouvernement vise à réviser la législation sur ce point. En ce qui concerne la retraite anticipée pour raisons de santé, elle disparaîtra dès le 30 juin prochain.

La Cour de justice des communautés européennes (CJCE) était intervenue dans le débat autrichien à travers une décision du 23 mai 2000. Suite à une plainte émanant de 13 hommes autrichiens, elle avait tranché que la différence d'âge de départ à la retraite de ce type (55 ans pour les femmes, 57 ans pour les hommes)

constituait une discrimination illicite en fonction du sexe de la personne: avant 1996, l'âge à partir duquel une personne pouvait partir à la retraite anticipée pour des raisons médicales avait d'ailleurs été le même (55 ans) pour hommes et femmes; puis l'ancien gouvernement de la « grande coalition » SPO - ÖVP (sociaux-démocrates et chrétiens-sociaux) avait décidé d'augmenter l'âge de départ pour les hommes à 57 ans.

Le jour même où la décision de la CJCE fut rendue publique, les partis du gouvernement actuel (FPÖ et ÖVP, extrême droite et droite classique) décidèrent qu'il fallait en tirer la conclusion de supprimer la retraite anticipée pour raisons de santé purement et simplement. L'intention des plaignants ainsi que le sens de la décision de la CJCE avaient été de ramener l'âge de départ à 55 ans pour les hommes, et donc à un minimum d'âge identique pour les deux sexes. Mais le porte-parole du FPÖ pour les affaires sociales, Herbert Haupt, déclara publiquement que cela risquait de coûter un milliard de schillings (environ 450 millions de francs) à l'Etat puisque 20000 hommes âgés et malades seraient en mesure de bénéficier de ce changement juridique. Le gouvernement décida donc de supprimer ce type de retraite à partir du 30 juin.

Le Conseil des ministres décida également, « rétroactivement », de ne pas accepter les dossiers d'hommes âgés entre 55 et 57 ans (et donc candidats à la retraite anticipée en fonction de la décision de la CJCE) constitués à partir du 23 mai, jour où cette décision fut rendue publique. Ce qui apparaît quand même comme problématique sur le plan juridique...

En ce qui concerne la retraite anticipée « normale », le programme du gouvernement prévoit d'augmenter, entre 2000 et 2002, l'âge minimum de départ d'une année et demie, donc à 61,5 ans pour les hommes et 56,5 pour les femmes.

L'extrême droite et la réforme des retraites

Le chef de file de l'extrême droite autrichienne, Jörg Haider (qui a formellement abandonné, le 1er mai dernier, la présidence du FPÖ), a très tôt rendue publique - dès la mi-avril - une proposition destinée à sauvegarder un tant soit peu son profil de "pourfendeur" des injustices sociales. Ceci malgré l'évidence et le programme ultra-libéral et thatcherien du gouvernement auquel le FPÖ participe.

Cette proposition tend à maintenir le principe de la « réforme » des retraites, mais à différencier l'âge de départ à la retraite en fonction de la « dureté » du travail. Ainsi des travailleurs effec-

tuant des travaux « durs » et dommageables à leur santé devraient voir leur âge de départ à la retraite calculé différemment, en comptant leurs années de cotisation à un taux majoré.

La ministre des affaires sociales, Elisabeth Sickl (appartenant au FPÖ, l'extrême droite), prit cette proposition à son compte pendant un moment. Mais la piste lancée n'a pas été suivie d'effets concrets.

Elisabeth Sickl a par ailleurs entamé une réflexion publique sur une modification du calcul des retraites. Jusqu'ici, la retraite versée est calculée sur la base des 15 meilleures années de cotisation, c'est à dire les 15 années pendant lesquelles la rémunération de la personne intéressée - et, par conséquent, le montant de la cotisation - était la plus élevée. Au nom du « principe de la justice et de l'égalité », Mme Sickl songe à modifier ce principe afin de calculer la retraite non pas sur la base des 15 meilleures années, mais de toute la vie active de la personne concernée. Ce qui ne signifie rien d'autre qu'un abaissement sensible de la retraite, notamment pour ceux qui ont connu des périodes d'inactivité et de chômage.

Par ailleurs, les représentants de l'extrême droite au gouvernement furent parmi ceux des ministres qui ont réagi le plus durement face à l'annonce de l'éventualité d'une grève des cheminots contre la réforme des retraites (voir ci-dessous).

Tandis que le chancelier Wolfgang Schüssel (conservateur) déclara « ne pas comprendre » une telle grève éventuelle, la vice-chef du gouvernement Susanne Riess-Passer (extrême droite) eut des mots nettement plus durs. Elle déclara notamment que « ce gouvernement ne cédera pas au chantage » de ceux qui bloqueraient toute idée de réforme.

De son côté, la secrétaire générale du FPÖ, Theresia Zierler, paria d'une grève de nantis soucieux uniquement de « garder leur chasse gardée de privilèges ».

Cela à raison de deux mois d'allongement par trimestre à partir d'octobre 2000. D'ici cinq ans, la suppression pure et simple de la retraite anticipée est envisagée.

S'ajoutent à cela, la décision d'augmenter les cotisations à la caisse de retraite de la fonction publique de 0,8 points et de minorer les retraites anticipées (pour chaque année avant d'atteindre l'âge de 65 ans) de 3 %, au lieu de 2 actuellement.

L'ensemble de ces mesures doit permettre, selon le gouvernement, de faire des économies

à l'Etat à hauteur de 9,4 milliards de schilling (l'équivalent de 4,5 milliards de francs environ).

De son côté, le chancelier Wolfgang Schüssel (chrétien-démocrate) a laissé entrevoir qu'on pourrait songer à trouver une règle différente pour les femmes, en incluant des années d'éducation des enfants dans le calcul de la retraite (par exemple en les comptant comme quatre annuités de cotisation, même si la personne n'a ni travaillé ni cotisé pendant ces années d'éducation). En raison du faible taux d'activité salariée des femmes, les retraitées féminines sont nettement minoritaires parmi les bénéficiaires des caisses des retraites, et leurs retraites sont en moyenne largement inférieures à celles des hommes (environ 65 % des retraites des hommes, malgré une augmentation de presque 10 points au cours des dernières années).

La décision du gouvernement fut arrêtée dans la dernière semaine du mois de mai, les syndicats ainsi que la Chambre de travail se plaignant que leurs arguments n'avaient point été pris en compte. Décidé en Conseil des ministres le 30 mai, le projet de loi portant réforme du système des retraites sera présenté au Parlement le 4 juillet prochain, afin d'être adopté par les députés au cours du mois de juillet.

Les réactions syndicales

Préserver le « partenariat social » ... ?

Depuis le mois d'avril, le gouvernement OVP / FPÖ négociait avec la fédération syndicale de la fonction publique, la GOD (Gewerkschaft öffentlicher Dienst, affiliée à la centrale syndicale unique, la confédération OGB), sur sa « réforme des retraites » programmée. Or, dès la fin du mois, il fut connu que le gouvernement avait déjà envoyé le concept de la « réforme », tel qu'elle était programmée par le gouvernement, à des experts afin de solliciter leur avis, ces derniers avaient jusqu'au 24 mai pour s'exprimer.

Ceci constituait une rupture flagrante avec la culture de « partenariat social », avec laquelle le nouveau gouvernement souhaite précisément rompre, et selon laquelle les positions des participants à une négociation n'était en règle générale pas rendues publiques avant qu'un accord sur l'essentiel n'intervienne. Et des représentants de la nouvelle majorité gouvernementale déclarèrent assez nettement, début mai, qu'ils comptaient passer outre l'avis des syndicats au cas où il n'y aurait pas d'accord. Ainsi le chef du groupe parlementaire de l'OVP (chrétiens-sociaux), Andreas Khol, déclarait le 2 mai que le gouvernement allait privilégier, au cas où il faudrait trancher, « l'intérêt général »

vis-à-vis des intérêts particuliers des acteurs sociaux

Le président de la fédération syndicale GOD, Fritz Neugebauer, déclara de son côté qu'il fallait « débattre dans la tranquillité » et ne pas se hâter à réformer dans la précipitation. On ne saurait, selon ses dires, faire des réformes hâtives et de circonstances qui risquent de ne pas tenir durablement et qui ne seraient destinés qu'à combler provisoirement des déficits budgétaires de l'Etat. La GÖD accusa le gouvernement « d'abandonner le partenariat social ».

La fédération syndicale des employés des municipalités (GdG) du Land de Tyrol déclara, de son côté, « refuser clairement » la réforme envisagée et qu'elle allait « prendre toutes les mesures syndicales dont (elle) disposait » contre cette réforme s'il le fallait, tout en exhortant le gouvernement à revenir à un esprit de partenariat social.

Les cheminots plus combatifs

Le premier syndicat à menacer le gouvernement de mesures combatives, fut le syndicat des cheminots (Eisenbahner-Gewerkschaft). Le 1^{er} juin, il laissa entrevoir - à travers des articles parus dans la presse autrichienne - la possibilité d'avoir recours au moyen de la grève, ce qui serait une première depuis 1965 (voir encadré « La grève... »). Il fut ainsi question de grèves d'avertissement limitées, afin d'influencer l'attitude du gouvernement, éventuellement suivies par des grèves plus étendues. A la sortie d'une réunion de sa direction, dans la soirée du 8 juin, le syndicat des cheminots laissa ouvert la question du choix des moyens ; il fut ainsi question de mesures « pouvant aller de la distribution de tracts aux passagers jusqu'à des grèves d'avertissement visant à bloquer temporairement les gares centrales ».

La décision sur le choix des moyens de combat retenus fut reporté d'une semaine, tout en déclarant attendre la réaction des trois autres fédérations syndicales présentes dans la fonction publique et les services publics dont le GÖD (syndicat de la fonction publique) est le plus important. De leur côté, les autres fédérations syndicales et notamment le GOD ne semblent pas être prêts, pour le moment, à opter pour le moyen de la grève. Ainsi le président du GOD, Fritz Neugebauer, semble très clairement privilégier la piste de la continuation des négociations avec le gouvernement. Neugebauer a ainsi déclaré compter « négocier dans tous les cas » et vouloir bien utiliser le temps qui reste jusqu'au 4 juillet (date où la réforme des retraites passera au parlement), pour la négociation. Il a

aussi déclaré refuser d'envisager qu'il pourrait être trop tard pour de « véritables négociations ».

Les cheminots se trouvent dans une situation particulière dans la mesure où le régime des retraites des cheminots est un régime spécial. Ainsi les cheminots (dont historiquement, l'espérance de vie moyenne était particulièrement basse) peuvent partir à la retraite à partir de l'âge de 53 ans, à condition d'avoir cotisé à la caisse des retraites pendant 35 ans au moins. (Mais les nouveaux embauchés depuis le 1^{er} janvier 95 ne bénéficient plus du régime spécial, ils font partie du régime général des retraites et ne peuvent donc partir à la retraite plus tôt que les autres salariés.) L'âge de départ réel se situe actuellement à 56 ans en moyenne. Déjà dans le passé, cet âge de départ à la retraite avait été remis en cause comme « un privilège ».

En 97, suite à un accord avec le vice-chancelier - conservateur - de la coalition entre sociaux-démocrates et chrétiens-sociaux de l'époque (Wolfgang Schüssel, qui n'est autre que le chancelier actuel), cet acquis historique avait pu être préservé par les cheminots. Mais à condition d'accepter de payer des cotisations supplémentaires. Ainsi, les cheminots payent 4 % (ou environ 500 francs par mois) de cotisations supplémentaires (14,5 % du salaire mensuel, au lieu de 10,5% dans le régime général) depuis cet accord vieux de deux ans et demis. Et les cheminots ne perçoivent pas, comme les autres retraités, une indemnité de départ à la retraite (12 mois de salaire).

Par ailleurs, les retraités des chemins de fer continuent à verser - tout en recevant leur pension - des cotisations appelées « contribution de sauvegarde des retraites », à hauteur de 4 %. Ainsi les cheminots vécurent comme une « trahison » de cet accord récent, qui les avait amené à accepter le paiement des cotisations surélevées (alors que les salaires des cheminots sont inférieurs par rapport à ceux du secteur privé), la remise en cause de leur âge de départ à la retraite spécifique. Ceci d'autant plus que leur syndicat n'a jamais été consulté en tant que tel sur la réforme. L'OBB - l'équivalent autrichien de la SNCF - a doré et déjà annoncé qu'en cas de grève les heures de travail perdues ne seraient pas rémunérées.

Face à l'opinion publique, les cheminots se trouvent apparemment dans une situation délicate parce que relativement isolés et perçus, par une partie de l'opinion publique, comme des « nantis » soucieux de défendre leurs « privilèges ». Ainsi un sondage effectué par l'institut « market » aurait démontré, selon des articles de la presse autri-

chienne, que 28 % des sondés soutiennent la position du syndicat des cheminots, tandis que 67 % soutiendraient la position du gouvernement en cas de conflit entre ce dernier et les cheminots (dans un autre sondage, effectué pour le magazine « profil », les chiffres respectifs sont de 24 et 61 %).

Par contre, le sondage aurait démontré aussi que le soutien pour les cheminots en cas de grève serait nettement plus fort parmi les usagers fréquents de l'OBB - parmi lesquels se trouvent bon nombre de salariés faisant la navette entre le travail et leur domicile en train - que dans le reste de la population. Ainsi les usagers, premiers concernés d'une grève éventuelle, ne se laisseraient pas prioritairement mobiliser contre les cheminots en cas de conflit.

De son côté, le syndicat des travailleurs du bois et la construction, qui regroupe notamment les travailleurs du bâtiment concernés par la proposition de Haider, a nettement rejeté cette proposition en accusant Jörg Haider de faire de la démagogie sociale à l'état pur. Le syndicat reste pour sa part fermement opposé à la « réforme des retraites ».

Au plan politique, seuls les Verts et le PC autrichien (ce dernier étant un très petit parti en Autriche) soutiennent une grève éventuelle des cheminots. Le Parti socialiste SPO a déclaré « comprendre », le cas échéant, une grève du syndicat des cheminots.

28 juin: grève d'une heure

Le 28 juin, le syndicat des cheminots a appelé à un arrêt de travail d'une heure entre 11 h et midi pour protester contre la hausse de l'âge du départ à la retraite. Le chancelier Schüssel a demandé aux cheminots « de ne pas se laisser embarquer par le syndicat ».

Le FPÖ continue son "équilibre" social. La ministre des Affaires Sociales Elizabeth Sickl (FPO) a considéré "l'attitude de l'OGB (fédération des syndicats autrichiens) comme irresponsable".

Haider, lui, déclara que celui qui a du effectuer un travail difficile pendant de nombreuses années doit pouvoir partir à la retraite avant ceux qui ont un travail administratif

Le double langage de l'extrême droite autrichienne sur les questions sociales continue donc; résistera-t-il longtemps à la dure réalité de la politique gouvernementale dont elle est coreponsable?

La grève, événement rare en Autriche

La dernière grève nationale à avoir eu lieu en Autriche remonte à... 1950. Et même les grèves locales sont plutôt rarissimes dans ce pays dont

les rapports sociaux ont été presque entièrement bâtis sur le mode de « partenariat social », système qui conférait un certain nombre d'avantages et de protections sociales aux travailleurs. Mais qui mena en même temps à une large dépolitisation des salariés, longtemps déresponsabilisés et démobilisés par des appareils qui géraient, « Pour eux » et à leur place, « leur bien ». La sclérose de ce système, de plus en plus verrouillé, a d'ailleurs pendant longtemps fait le jeu de l'extrême droite, le FPÖ de Jörg Haider étant perçu comme « la seule alternative » dans un système par ailleurs complètement fermé et clos.

Rappelons par ailleurs qu'en Autriche, comme en Allemagne, le droit de grève est uniquement reconnu comme un droit « organique », dont les salariés ne peuvent pas faire usage indépendamment des agissements de l'appareil syndical. Une grève non officiellement menée par un syndicat reconnu devient ainsi automatiquement une action illégale. Par ailleurs, le droit autrichien du travail fait qu'une grève est - juridiquement parlant - presque toujours contraire à la loi.

Les statistiques des dernières années mentionnent 1994, 1996, 1998 et 1999 comme années pendant lesquelles aucune grève n'avait lieu sur le territoire autrichien. Pour la France - à titre de comparaison - les statistiques marquent 87 journées de travail perdues par an et par 1000 salariés, dans la moyenne des années 1990 à 1996.

En Autriche, les valeurs respectives sont de trois minutes et 32 secondes (en 1992), deux minutes et deux secondes (en 1993) et... une seconde (en 1995).

La dernière grève des cheminots autrichiens avait lieu en 1965 dans plusieurs régions. Elle avait duré 24 heures et avait pour objet l'obtention de congés payés supplémentaires. Elle fut d'ailleurs couronnée de succès.

Elections des « chambres du travail »

Au cours du mois de mai 2000, les travailleurs salariés de plusieurs provinces de l'Autriche - dont la capitale Vienne - avaient à élire leurs représentants dans la Arbeiterkammer (AK, « chambre de travail ») de leur région.

Il s'agit là d'un organisme de représentation des intérêts des salariés, institué par la loi et qui fonctionne donc, à la base, non pas comme un contre-pouvoir, mais comme une institution légale. Tous les salariés sont légalement, obligés de verser une cotisation de 0,5 % de leur rémunération (retenue à la source) à cet organisme qui constitue l'un des piliers du système du partenariat social ; en contrepartie, ils sont dotés

d'un droit de vote qui leur permet d'élire leurs représentants sur des listes. L'organisme fonctionne donc sur le mode d'un parlement, faisant contrepoids à la Chambre du commerce (Wirtschaftskammer), autre grand pilier du « partenariat social » ; ce bicamérisme social a été fondé en 1920, l'année où fut fondée la première République autrichienne. Depuis bon nombre d'années, la social-démocratie est largement majoritaire dans la plupart de ces parlements, mais depuis la première moitié des années 80, la droite classique détient aussi des présidences de Arbeiterkammer (notamment dans les régions de Tyrol et de Vorarlberg).

Le nouveau gouvernement d'alliance droite / extrême droite a programmé de baisser les cotisations légales de 0,5 % à 0,3 %, en vue de paralyser une partie des activités de l'Arbeiterkammer qui, entre autres, gère des oeuvres sociales et culturelles comme des bibliothèques (comme le font les comités d'entreprise, en France), mais qui dispense aussi des conseils juridiques aux salariés et qui donne son avis sur la vie économique et sociale.

Les résultats des dernières élections, qui se sont déroulées pendant la première quinzaine (à Vienne et dans la région de Basse-Autriche, dans le nord du pays) et pendant la deuxième quinzaine de mai (dans la Styrie, province du Sud-est de l'Autriche) sont très clairs. Ils marquent une nette remontée de la social-démocratie, qui arrive à remobiliser une base sociale qu'elle avait dans les élections politiques - souvent perdu, ces dernières années, au profit de l'extrême droite (du FPÖ, pour lequel votèrent 48 % des ouvriers autrichiens lors des dernières législatives, le 3 octobre 99). Cette remontée s'effectue en partie grâce à une forte augmentation du taux de participation. La participation a été en effet partout nettement plus importante qu'aux dernières élections, en 1994: elle passe à 50 % (en Basse Autriche), 45 % (à Vienne) et 43 % (en Styrie), après avoir été de 25 à 30% lors des dernières élections. Une des raisons probables est certes de nature technique (pour la première fois, il était possible de voter par correspondance), mais les raisons politiques de cette augmentation de la participation ne sont certainement pas à négliger.

Parallèlement, l'extrême droite connaît de nettes pertes dans l'électorat salarié; il reste cependant à confirmer s'il se traduisait aussi sur le plan électoral aux élections politiques, ce que certains signes semblent laisser prévoir. (Les derniers sondages montrent une remontée de la social-démocratie dans l'électorat ouvrier ainsi que des pertes de l'extrême droite, au profit également de la droite classique dont le rôle au sein du gouvernement est perçu comme plus sé-

rieux). La droite classique, qui gouverne à Vienne - au plan fédéral - dans une coalition avec l'extrême droite, subit aussi des pertes aux élections sociales, mais beaucoup moins importantes. Les petites forces, comme les listes écologistes ainsi que la gauche syndicale (proche du PC autrichien) progressent, même si elles se maintiennent à un niveau généralement faible.

Ajoutons que l'extrême droite avait mené, notamment à Vienne, une campagne électorale très agressive, avec des slogans contre « les gros, les nantis et les corrompus avec leurs privilèges » dans les Chambres du travail. Son affiche centrale portait l'inscription suivante « Socialistes salissant (leur pays) l'Autriche Chambre de travail Rouge - Privilégiés nantis gros ». Les soi-disant « privilèges » des présidents et de l'encadrement des Chambres de travail furent depuis de longues années les cibles privilégiées des campagnes électorales et politiques du FPÖ. Mais en l'occurrence, au plan des élections sociales, la mayonnaise n'a pas pris...

Des représentants du FPÖ ont, dans leurs déclarations publiques, minimisé la déroute de l'extrême droite aux élections sociales. Celle-ci aurait perdu contre une mobilisation de « l'appareil rouge » dit le chef de file du FPO en basse-Autriche, Schimanek; et de toute manière, les Chambres de travail ne constitueraient pas une institution importante, leur élection ne trahissant non plus une tendance générale dans la société (le secrétaire général - partant - du FPÖ, Peter Westenthaler).

Journée d'action du ÖGB

Le ÖGB, la confédération (unique) des syndicats autrichiens, tiendra une journée d'action contre les plans du gouvernement en matière économique et sociale, et notamment la réforme des retraites programmée, le 28 juin 2000 dans le pays entier.

Dans l'appel central du ÖGB, on peut lire que la centrale syndicale ne s'oppose pas « à ce gouvernement légalement formé », mais « contre ces plans (en matière sociale), et contre les méthodes avec lesquelles il essaye de les faire passer ». Cette démarche semble assez typique pour le positionnement actuel de la plupart des syndicats autrichiens. D'abord, il protestent contre le fait que, en rompant avec la culture du « partenariat social », le nouveau gouvernement essaye de faire passer ses plans en la matière sans véritable discussion avec les syndicats. Ensuite, contre ces plans eux-mêmes. Par contre, très peu d'attaques sont menées contre le gouvernement sur le plan strictement politique, en critiquant (explicitement) la participation du

« Parti de la liberté » FPÖ (d'extrême droite) à ce gouvernement.

Les résultats en détail

A Vienne, la FSG (le Groupe des syndicalistes sociaux-démocrates, proche du Parti Socialiste autrichien SPÖ) monte de 57,75 à 64,4 %. L'ÖAAB (Union des ouvriers et employés autrichiens, proche du Parti du peuple autrichien ÖVP, donc de la droite classique) baisse légèrement en passant de 17,14 % à 16,5 %. Les pertes des FA (dont le nom signifie en gros salariés partisans de la liberté, proche de l'extrême droite, donc du Parti de Haider) sont beaucoup plus importantes, et l'émanation syndicale du parti populiste passe de 15,78 % (obtenus en 1994) à 8,8 %. La liste AUGÉ, proche des Verts et écologistes, passe de 3,2 à 4,7 %

Dans le province de Basse-Autriche (Niederösterreich), la FSG social-démocrate passe au même moment, dans des proportions tout à fait similaires, de 56,37 % à 64,35 %. L'ÖAAB chrétien-social connaît une descente de 28,96 à 23,39 %, tandis que les pertes de la plate-forme syndicale proche de l'extrême droite sont ici moins marquées (les FA passent de 10,37 à 7,33 %). La liste AUGÉ, présente pour la première fois, obtient 2,84 %.

Enfin, en Styrie, 15 jours plus tard, les sociaux-démocrates montent de 53,8 à 61,4 %. La droite classique (avec l'ÖAAB) se maintient presque, avec une large perte le faisant descendre de 26,9 % à 25,6 %. Importantes là aussi les pertes de la droite populiste-extrême, qui passe de 15,3 % à 8,8 %. Les Verts et alternatifs: environ 3 %, tandis que le Bloc de la gauche syndicale (GLB, proche du PC autrichien), obtient un mandat dans la Chambre du travail avec 1,1 % des voix exprimées.

Abonnement à ISA

Nom, Prénom
(et/ou Syndicat) :

Adresse:

Code Postal

Ville

10 numéros (1 an) : 50 fr.

Abonnement de soutien : 100 fr. ou plus

Chèques à l'ordre d'ISA

Pour nous contacter

ISA B.P. 241-16 75765 Paris Cedex 16

FAX: 01 48 36 66 33

E-mail: isacom@worldnet.fr